





Master Sciences de l'Education

"Conception et réalisation de projets dans le secteur de l'enfance et la jeunesse"

Livret pédagogique 2021 - 2022

CAMPUS TRÉFILERIE

Bâtiment G – 1er étage 33, rue du Onze Novembre 42023 Saint-Étienne cedex 2 Tél. 04 77 42 13 24 - Fax 04 77 42 13 29

www.fac-shs.univ-st-etienne.fr

I LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À SAINT-ÉTIENNE														
A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE														
B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ACCES A LA FORMATION														
ACCES A LA FORMATION CANDIDATURES														
CANDIDATURES	4													
INSCRIPTION	4													
II. LE PARCOURS « CONCEPTION ET REALISATION DE DISPOSITIFS ET D	E PROJETS DANS													
LE SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE »	5													
A. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION														
B. SECTEURS ET DEBOUCHES	6													
C. DEROULEMENT DE LA FORMATION	6													
Master 1	6													
Master 2	7													
Volume horaire de la formation	7													
D. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2019-2020	8													
E. CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS	12													
Master 1 – Semestres 7 et 8	12													
UE 1 - Implications professionnelles	12													
UE 2 - Recherche et posture critique	13													
UE 3 - Savoirs	14													
UE 4 - Savoirs spécifiques Enfance / Jeunesse	15													
UE 5 - Conception et conduite de projets	16													
Master 2 – Semestres 9 et 10	16													

LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION À SAINT-ÉTIENNE

Ce livret a pour objectif de vous procurer des renseignements nécessaires et importants. En certains cas, ceuxci peuvent néanmoins vous paraître insuffisants. Dans cette éventualité :

Pour toute **question administrative ou relative aux examens, adressez-vous** à **Sherihane Bekri,** gestionnaire de scolarité (sherihane.bekri@univ-st-etienne.fr).

Pour toute question relative au **contenu de l'enseignement, adressez-vous d'abord à l'enseignant qui dispense le cours ou le TD.**

Pour toute question relative à **l'organisation des enseignements, au cursus d'études ou aux examens, adressez-vous** :

- en premier lieu au responsable du parcours de master concerné (manon.pesle@univ-st-etienne.fr)
- en second lieu, au responsable du département (mabrouk.nekaa@univ-st-etienne)

A. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

Responsable du master « enfance/jeunesse » et de la préprofessionnalisation

PESLE Manon (MCF) manon.pesle@univ-st-etienne.fr

Responsable du master « Expertise-Recherche »

SEGUY Jean-Yves (MCF) jean.yves.seguy@univ-st-etienne.fr

Responsable du Département

П

NEKAA Mabrouk (MCF) mabrouk.nekaa@univ-st-etienne.fr

Responsable Recherche ECP

LEYRIT Alexandra (MCF) <u>alexandra.leyrit@univ-st-etienne.fr</u>

Responsable de la Licence 3e année

DUBIGEON Yohan (MCF) yohan.dubigeon@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 2e année

MICHALOT Thierry (MCF) thierry.michalot@univ-st-etienne.fr

Responsable de la Licence 1e année

BERETTI Marie (PRCE) marie.beretti@univ-st-etienne.fr

LABORATOIRE DE RECHERCHE

Les enseignants chercheurs du département sont rattachés à l'EAM « Éducation cultures et politiques » (Équipe d'Accueil Mixte n° 4571, associant l'Université Jean Monnet et l'Université Lyon 2).

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/ecp.html http://recherche.univ-lyon2.fr/ecp

Gestionnaire de scolarité

BEKRI Sherihane <u>sherihane.bekri@univ-st-etienne.fr</u>

04 77 42 13 27 / 06 58 60 21 32

Les boîtes aux lettres des enseignants sont situées au bâtiment G (rez-de-chaussée – en salle des professeurs)

B. CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

ACCES A LA FORMATION

L'accès au Master 1 est conditionné à l'obtention du diplôme de licence dans l'une des disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, économie) ou de son équivalence.

Lors de la sélection de recrutement, un dossier de demande d'entrée dans le parcours doit être rempli (procédure universitaire dématérialisée) et est soumis à l'appréciation du jury de recrutement. Les professionnels ayant des diplômes d'État (équivalent licence) dans l'un des métiers du travail social (assistante sociale, éducateur-trice, animateur-trice) et pouvant faire valoir une solide expérience professionnelle, peuvent également postuler sur dossier, le grade (niveau2) ne valant pas diplôme de licence.

L'accès au Master 2 provenant d'autres universités se fait sur dossier (procédure universitaire dématérialisée) et entretien si nécessaire.

CANDIDATURES

Important : conformément à la réforme nationale du master (prenant effet à la rentrée de septembre 2017), l'admission en M1 n'est pas automatique ; elle est soumise à une sélection (article L. 612-6 du code de l'Éducation) basée sur un ensemble de prérequis nécessaires pour suivre la formation. La sélection vaut aussi pour les étudiants ayant validé une licence à l'UJM, quelle qu'en soit la mention.

TOUS les étudiants souhaitant accéder à une mention de Master au niveau M1 doivent donc télécharger et déposer un dossier de candidature (par voie électronique).

Ce dossier sera examiné par la commission pédagogique du master qui rendra sa décision dans les meilleurs délais. *Attention* : le dossier ne peut pas être examiné s'il est incomplet.

Suivre la procédure sur la page : https://fac-shs.univ-st-etienne.fr/fr/candidater/sous-page-1-1.html

Pour tout renseignement complémentaire :

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/orientation-insertion/calendrier/a-la-une-formation/tous-les-articles/candidature-en-master.html

Précisions:

(1) Reprises d'études : Les personnes en « reprises d'études » doivent passer par le biais du service de Formation continue de l'Université.

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/reprise-d-etudes.html

(2) Validation des acquis. L'accès au master de sciences de l'éducation peut se faire par le biais de la procédure de Validation des acquis (VAPP ou VAE). Cette voie d'accès est particulièrement indiquée pour les professionnels des métiers de l'éducation, non-titulaires d'un diplôme de bac +3.

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis.html

INSCRIPTION

La procédure d'inscription est dématérialisée :

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions.html

II. LE PARCOURS « CONCEPTION ET REALISATION DE DISPOSITIFS ET DE PROJETS DANS LE SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE »

A. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours « Conception et réalisation de dispositifs et de projets dans le secteur Enfance/Jeunesse » propose une formation recherchée par les professionnels du secteur sanitaire et social, mais également des ressources humaines dans les collectivités territoriales et les entreprises (acteurs de la promotion et l'éducation pour la santé, responsables de formation, référents Handicap, Conception et animation de centre éducatif, etc.).

Ces métiers correspondent à un champ de professionnalisation initiale dont le développement se poursuit aujourd'hui. Le parcours s'inscrit dans un contexte où l'action publique s'organise de plus en plus autour de

- « Partenariats » locaux coordonnés par de nouveaux professionnels spécialistes de « l'ingénierie socio- éducative ». L'attention désormais portée aux problématiques sociales et éducatives du handicap, en lien avec la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances appelle à la professionnalisation des acteurs. Enfin, les métiers de la formation et de l'éducation populaire se professionnalisent. Le parcours
- « Enfance jeunesse » vise à préparer les étudiant.e.s de master à ces métiers qui connaissent un essor et un renouvellement important. L'effort porte particulièrement sur les contenus scientifiques et compétences professionnelles propres à ce secteur, et sur la progressivité d'une formation amorcée en L3 pour se poursuivre en master.

Ces métiers exigent une bonne connaissance du paysage institutionnel local, des métiers et professionnalités des acteurs impliqués, des problématiques éducatives des enfants et des familles. A l'interface entre le niveau politique (conseil d'administration, élus, etc.) et les publics (enfants, jeunes et familles), ces professionnels doivent également acquérir des compétences organisationnelles et des outils pratiques.

Le master mention « sciences de l'éducation » s'adosse à une équipe d'enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire de recherche « Education, Cultures, Politiques » (Lyon 2), abordant l'éducation sous diverses formes, politiques, historiques, sociologiques et philosophiques. Les enseignants-chercheurs intervenant au sein du parcours « enfance jeunesse » travaillent particulièrement sur l'action éducative territoriale et son articulation avec les secteurs social, médico-social, scolaire et sanitaire. Ils abordent les politiques éducatives à partir de leurs acteurs (professionnels, élus, bénévoles et publics), leurs organisations et leurs effets sur les publics et les valeurs et contenus éducatifs. Leurs recherches portent notamment sur les professionnalités des différents acteurs, la sociologie de l'organisation des politiques locales et l'analyse du partenariat.

Le parcours « enfance jeunesse » s'appuie également sur un réseau de professionnels et d'institutions locales permettant aux étudiant.e.s d'appréhender les problématiques du master de manière concrète et ancrée sur un territoire. Il leur permet également de rencontrer des professionnels en activité et de participer à l'action éducative locale dès le master 1.

Au terme des deux années de formation, les étudiant.e.s doivent ainsi pouvoir :

- Comprendre les problématiques éducatives rencontrées dans l'éducatif local
- Identifier le paysage institutionnel de l'éducatif local
- Reconnaître les acteurs de l'éducatif local et leurs identités professionnelles
- Expérimenter des outils pour gérer un projet
- Acquérir des outils pour animer un groupe
- Maîtriser des compétences rédactionnelles et d'analyse

B. SECTEURS ET DEBOUCHES

Le parcours enfance/jeunesse conduit aux métiers de la conception, réalisation et coordination de dispositifs, projets ou politiques éducatives. Ces métiers s'inscrivent dans les secteurs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'insertion des jeunes, le socio-éducatif, l'animation, l'insertion sociale, le handicap, la prévention, la santé, le décrochage, les loisirs, les arts et la culture ou encore la justice. Ils se développent dans des structures associatives (mission locale, centre social, association d'éducation populaire, etc.) ou des administrations publiques (services de l'État, des collectivités territoriales – mairie, communauté de communes, d'agglomération, métropole – ou de la CAF).

Ils peuvent prendre la forme pour illustration de :

- Coordinateur de projets / de dispositifs (PEL, PEDT, PRE, contrat enfance / jeunesse à la CAF, coordinateurs petite enfance, coordination d'un relais d'assistantes maternelles)
- Chargés d'un projet éducatif (cadres de la politique de la ville, chargé d'insertion professionnelle dans une administration ou une association, conception de projet éducatif (centre social, association d'accompagnement à la scolarité, etc.).
- Responsable de structure ou de services (Futurs directeurs du secteur (petite) enfance / Jeunesse / Éducation dans les collectivités territoriales)
- Responsable de formation ou formateur (dans les services de formation ou centres de formation internes aux entreprises, les collecteurs de fonds de formation, les cabinets de conseils, les organismes de formation privés ou publics.
- Concepteur et gestionnaire de programme dans le domaine de la promotion et de l'éducation pour la santé (service public, parapublic ou organismes privés).
- Enseignants souhaitant occuper des postes de coordinateur dans l'Éducation nationale (formation continue, coordinateur REP / REP + coordinateur dans les missions académiques pour l'éducation prioritaire.

C. DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est construite sur deux années progressives.

L'objectif du parcours est de faire dialoguer expérience pratique et théorie afin d'outiller les étudiant.e.s dans leur insertion professionnelle et leur permettre de gagner en réflexion sur leurs futurs objets de travail. Le parcours comprend des enseignements théoriques globaux issus de la recherche en sciences de l'éducation, des enseignements spécialisés sur la thématique des politiques enfance / jeunesse et des enseignements méthodologiques.

Les dispenses d'assiduité qu'il est possible de demander en master 1 (selon les conditions fixées dans le règlement de la faculté SHS) ne seront pas accordées en master 2.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres en master.

Master 1

La première année de master est commune au master sciences de l'éducation, parcours "Expertise et Recherche", permettant aux étudiant.e.s de poursuivre ou d'approfondir leurs savoirs et réflexions sur l'éducation, grâce à des UE centrées sur l'histoire, la sociologie, la philosophie et la psychologie de l'éducation. Ils sont complétés par des enseignements de spécialisation au deuxième semestre. Ces enseignements portent sur des savoirs spécifiques au parcours enfance jeunesse permettant d'acquérir une connaissance des politiques de l'enfance et de la jeunesse et des problématiques afférentes, du droit de la famille et de l'enfant, ainsi que de la méthodologie de projet et de diagnostic partagé.

Master 2

La deuxième année est organisée sous la forme de semaines de regroupement sur le campus de Tréfilerie à Saint-Etienne une semaine par mois sur une thématique de l'éducatif local.

Les contenus sont articulés autour d'enseignements théoriques, pratiques et méthodologiques. Des enseignant.e.s-chercheur.e.s et intervenant.e.s professionnel.le.s spécialistes permettent d'obtenir une maîtrise des thématiques. Les étudiant.e.s sont également accompagnés sur des temps d'analyse de la pratique et des expériences vécues en stage. Des temps de travaux collectifs permettent aux étudiant.e.s de mener des projets collectifs sur l'année.

L'année de master 2 débute en trois semaines consécutives portant sur un cadrage général de la thématique des politiques et projets dans le champ de l'enfance et de la jeunesse. Ils permettent également aux étudiant.e.s d'acquérir des outils et de rencontrer des professionnels du champ. Ensuite, les enseignements sont organisés sur 5 semaines une fois par mois jusqu'à avril.

Les étudiant.e.s doivent effectuer un stage de minimum 450 heures à hauteur de 30 à 35 heures par semaine et bénéficient de ce fait d'une indemnité de stage. Ce stage peut démarrer dès octobre et se poursuivre jusqu'à la fin de l'année universitaire (fin juin). Bien que les étudiant.e.s soient accompagnés au début de l'année de master 2 dans la recherche de leur stage et la négociation des missions, il est fortement conseillé de débuter la recherche de stage de master 2 dès la fin de l'hiver de l'année de master 1. Il doit se dérouler dans une structure de l'éducation, de l'enfance ou de la jeunesse, qu'elle soit publique ou privée et être en lien avec les thématiques du parcours abordées soit en master 1 soit en master 2. Il peut donc se concevoir en lien avec le stage de master 1. Le stage donne lieu à des missions opérationnelles qui permettent à l'étudiant.e de gagner en autonomie et responsabilité progressivement. La convention de stage doit préciser l'objectif du stage et les missions dévolues à l'étudiant.e.

En lien avec le stage, les étudiant.e.s doivent rédiger un rapport de stage ainsi qu'une présentation d'un cas d'étude qui fera l'objet d'une construction et d'une analyse. Cette analyse, étayée par une posture de recherche et un recueil de données, sera soutenue devant un jury à l'issue de l'année universitaire et sera ouverte aux autres étudiant.e.s du parcours.

Le parcours comprend des enseignements théoriques globaux issus de la recherche en sciences de l'éducation, des enseignements spécialisés sur la thématique des politiques enfance / jeunesse et des enseignements méthodologiques.

Volume horaire de la formation

Master 1:

320 heures d'enseignement en présentiel 24 heures de projets collectifs 50 heures de stage

Master 2:

224 heures d'enseignements en présentiel48 heures de projets collectifs450 heures de stage

D. MAQUETTE PEDAGOGIQUE 2021-2022

SEMESTRE 7	60501 7 6	2055	22.4	
INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	10	1		
Préparation insertion professionnelle	2	1		12
Session 1 : contrôle continu				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2: dossier				
Métiers et professions de l'éducation	3	1		18
Session 1 : contrôle continu Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
Langue vivante				
Session 1 : contrôle continu	2	2		18
Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)				
Session 2 : écrit (1 h 30)				
Outils numériques	3	1		12
Session 1 : contrôle continu	3	1		12
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
UE2-Recherche et posture critique	7	2		
Séminaire spécifique	5	5		15
Session 1 : contrôle continu				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : note de recherche				
Session 2 : pratique				
Méthode des SHS	2	1		12
Session 1: contrôle continu				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
UE3-Savoirs	10	2		
Penser l'éducation et la formation (histoire)	5	1	24	
Session 1 : Contrôle Continu				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (2 h)				
Session 2: Dossier Ougstions vivus on éducation (philosophia)				
Questions vives en éducation (philosophie) Session 1 : contrôle continu	5	1	24	
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2: dossier				
UE4-Spécialisations	3	0		
Résultats de la recherche en Sciences de l'Education			4=	
Session 1 : contrôle continu	3	0	15	
Dispensé d'assiduité : dossier				
Session 2 : dossier				

SEMESTRE 8 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	СМ	TD
UE1-Implications professionnelles	7	1		
Stage (50 heures)	3	1		8
Session 1 : rapport de stage		_		Ü
Dispensé(e) d'assiduité(e) : rapport de stage				
Session 2 : rapport de stage				
Langue vivante	2	1		18
Session 1: contrôle continu				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (1 h 30)				
Session 2 : écrit (1 h 30) Outils numériques				
Session 1 : contrôle continu	2	1		12
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
UE2-Recherche et postures critiques	7	2		
Séminaire spécifique	-	F		10
Session 1 : contrôle continu	5	5		18
Dispensé(e) d'assiduité(e) : mémoire				
Session 2 : mémoire				
Méthode des SHS	2	1		12
Session 1 : contrôle continu	_	_		
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
UE3-Savoirs	10	2		
Connaissances de l'enfant et de l'adolescent (psychologie)	5	1	24	
Session 1 : contrôle continu		_		
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
Sociologie de l'enfance, de la jeunesse et de la famille	5	1	24	
Session 1: contrôle continu				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
UE4-Savoirs spécifiques parcours enfance/jeunesse	4	2		
Connaissance des politiques enfance/jeunesse	2	1	18	
Session 1 : contrôle continu	_	_		
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				
Droit	2	1	18	
Session 1 : examen terminal écrit (2 h)				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit (2 h)				
Session 2 : écrit (2 h) UE5-Conception et conduite de projets	2	2		
	2	2		
Méthodologie de projet et diagnostic	2	1		18
Session 1: contrôle continu				
Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier				
Session 2 : dossier				

SEMESTRE 9 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	10	1		
Stage (150 h) en responsabilité + accompagnement de recherche de stage Session 1 : rapport de stage Session 2 : rapport de stage	10	1		12
UE2-Recherche et postures critiques	6	2		
Séminaire Session 1 : contrôle continu Session 2 : mémoire	4	1		12
Analyse des pratiques Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier et oral	2	1		12
UE3-Savoirs	5	2		
Problématiques et politiques publiques enfance/jeunesse Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier	5	1		36
UE4-Savoirs spécifiques parcours enfance/jeunesse	4	1		
Economie/Gestion Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier	2	1	9	
Politiques publiques territoriales Session 1: contrôle continu Session 2: dossier	2	1	22	
UE5-Conception et conduite de projets	5	2		
Concevoir, conduire et coordonner des projets Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier et oral	5	1		18

SEMESTRE 10 INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDITS	COEF	CM	TD
UE1-Implications professionnelles	19	2		
Préparation insertion professionnelle. Recherche premier emploi Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier	2	1		6
Stage en responsabilité (10 semaines) + accompagnement rapport de stage Session 1 : rapport de stage Session 2 : rapport de stage	17	1		10
UE2-Recherche et postures critiques	6	1		
Séminaire Session 1 : mémoire Session 2 : mémoire	4	1		12
Analyse des pratiques Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier et oral	2	1		18
UE3-Savoirs	5	1		
Approfondissement de savoirs spécifiques Enfance / jeunesse (en lien avec le stage) Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier	4	1		48
Economie/Gestion Session 1 : contrôle continu Session 2 : dossier	1	1	9	

E. CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Master 1 – Semestres 7 et 8

UE - 1 IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

PREPARATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (12 h TD - 2 ECTS - coef. 1)

La faculté SHS en lien avec Cap Avenir, le prestataire Ely'coop et le soutien de la fondation UJM propose des ateliers insertion.

Les étudiants bénéficient de deux ateliers collectifs et personnalisés en petits groupes, l'un sur la préparation de leur curriculum vitae (amélioration du CV), l'autre sur les entretiens (simulation et préparation) dans le cadre d'une recherche de stage ou d'un emploi.

METIERS ET PROFESSION DE L'EDUCATION (18 h TD - 3 ECTS - Coef.1) - M. Marc Pinel

Ce cours fait partie de l'UE1 « Implications professionnelles » et est centré sur la pré-professionnalisation, soit la préparation à l'entrée dans le futur milieu professionnel des étudiant.e.s. Il est articulé avec le stage (50 h) du semestre 8 et doit servir en particulier à la préparation du stage. Il a lieu sous la forme d'un TD de 18 h. Il doit permettre aux étudiant.e.s de se repérer dans le paysage professionnel et institutionnel du secteur éducatif entendu très largement, grâce à la rencontre de professionnels du territoire. Ce secteur, en pleine évolution, est composé de divers métiers et professions en rapport avec l'enfant et le jeune et leur développement.

Evaluation

Un rapport d'une dizaine de pages présentant les motivations de l'étudiant.e pour un ou plusieurs domaines professionnels, l'approche des enjeux et conditions d'exercice des métiers concernés, les modalités de recherche de stage et, si elles ont abouti, le projet de stage convenu avec l'organisme d'accueil. Pour les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité, rédaction d'un dossier présentant de façon analytique leur parcours et leur projet personnel ou rédaction d'une note de synthèse sur un sujet relatif au monde du travail.

LANGUE VIVANTE (18 h TD – 2 ECTS – Coef.2) - M. Arnaud Sébastien

- Anglais

En M1 comme en M2, nous attendons des étudiants qu'ils s'investissent à l'oral sur des projets et présentations. Le travail de groupe sera privilégié, avec un temps de réflexion/discussion après chaque présentation. Chaque groupe de travail pourra choisir son sujet, en restant de préférence dans le cadre des sciences humaines.

Contrôle des connaissances :

En cours ou fin de semestre, un devoir sur table d'une heure trente viendra compléter la note d'oral. Etudiant.e.s dispensés d'assiduité : un travail écrit de 1000 mots environ et un oral de 15 minutes.

OUTILS NUMERIQUES (12 h TD – 3 ECTS – Coef.1) – Mme Gaëlle Bret

Le cours d'outils numériques vise à acquérir des méthodes de traitement, d'analyse et de présentation de données quantitatives.

Ces données proviennent de diverses sources de collecte (recensement, état civil, études, enquêtes, ...) et sont extraites de sites internet de référence (INSEE, collectivités locales, ARS, CNAF, Ministères...).

Les logiciels Excel, Word et Powerpoint sont utilisés comme support lors des travaux dirigés dans les salles informatiques.

Contrôle des connaissances :

- Une note et une présentation powerpoint sur le diagnostic d'un territoire (M1 et M2 Expertise recherche et M1 Enfance Jeunesse Semestre 1)
- Un dossier d'analyse sur une problématique éducative (M1 et M2 Expertise recherche semestre 2)
- La réponse à un appel à projet (M1 Enfance Jeunesse semestre 2).

UE 2 - RECHERCHE ET POSTURE CRITIQUE

SEMINAIRES (15 h TD – 5 ECTS – Coef.2)

Le travail proposé dans le cadre de ce cours est un travail de recherche mené par chaque étudiant. Ce travail a lieu sur les deux années du master.

Six séminaires sont proposés aux étudiants : Psychologie de l'éducation, Histoire de l'éducation et Philosophie de l'éducation, Sociologie de l'éducation, Santé en éducation, Politiques publiques éducatives.

Une séance commune de présentation des séminaires a lieu au début du semestre 7. A l'issue de cette séance, les étudiants formulent des vœux (par ordre de préférence décroissant) d'affectation dans les séminaires. Cette affectation est faite par l'équipe pédagogique du master. Elle s'efforce de répondre le plus possible aux vœux formulés par les étudiants tout en adoptant une règle d'équilibre (du nombre d'étudiants) dans les différents séminaires.

NB: dans l'Université française, l'activité de recherche est localisée dans des laboratoires de recherche. Les enseignants-chercheurs responsables des séminaires, appartiennent tous au Laboratoire « Education, cultures, politiques » (ECP, EA 4571).

Contrôle des connaissances :

Les rendus du travail sont semestriels : note de recherche (sem. 7-8-9), mémoire de master et soutenance (sem. 10). Chaque séminaire définit les normes précises de chaque rendu.

Au semestre 10, la validation du travail a lieu sous la forme de la rédaction d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale. La soutenance orale (1 h env.) a lieu devant un jury composé de deux personnes, dont l'une est l'enseignant. e responsable du séminaire.

MÉTHODES DES SHS (12 h TD – 2 ECTS – Coeff.1) – Mme Marie Beretti

Objectif: (Re)travailler les bases de la méthodologie et des méthodes de recherche dans le domaine des Sciences humaines et sociales :

Semestre 7 : Apports théoriques et repères généraux sur la posture de recherche :

- Qu'est-ce que la recherche? (Atelier 1)
- Lecture scientifique : que lire et comment lire ? (Atelier 2)
- Utilisation des ressources documentaires. (Séance BU)
- Rédaction des références bibliographiques (Atelier 3).
- Construction de l'objet : problématique et projet de recherche (Atelier 4).

Attention : Ce cours sert de soutien aux différents séminaires de l'UE3 (cf. ci-dessus). Même si pendant les séances, les étudiants pourront évoquer leur travail de recherche à titre d'exemple, l'objet du cours « Méthodes des SHS » reste général. C'est dans le séminaire dans lequel il/elle est inscrit que l'étudiant(e) travaille directement sur son sujet.

NB: 5 séances de 3H ou 2H: consulter l'emploi du temps.

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiants en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

<u>1° session (contrôle continu)</u>: Synthèse à rendre à partir de 3 éléments : 1°) Les

bilans (écrits à la fin de chaque séance, ½ page maximum) des deux séances non-

choisies en 2°) et 3°) (parmi recherche, lecture et problématique)

- 2°) Une synthèse théorique (1 page) sur l'un des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi recherche, lecture et problématique.
- 3°) Une synthèse pratique (1 page max.) faisant le lien entre l'atelier choisi en 2°) et le travail de recherche de l'étudiant.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.

<u>Étudiants dispensés d'assiduité</u>: Pour chaque thème étudié en TD, <u>les exercices en ligne de chacun des 4 ateliers</u> doivent être réalisés pendant le semestre.

Pour l'évaluation, les étudiants en dispense d'assiduité devront rendre une synthèse par mail à l'adresse suivante : <u>marie.beretti@univ-st-etienne.fr</u>, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

- 1°) Les exercices de l'un des ateliers (au choix parmi les 4 ateliers mis en ligne)
- 2°) Une synthèse théorique (1 page) sur *un autre* des ateliers disponibles sur le site du cours, parmi recherche, lecture et problématique.
- 3°) Une synthèse pratique (1 page max.) sur cet atelier, faisant le lien avec le travail de recherche de l'étudiant.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de synthèse.

2° session (pour tous). Synthèse: parties 2 et 3 des MCC de 1° session (ci-dessus) + bibliographie APA.

Semestre 8: Ateliers réflexifs sur la posture de recherche (discussions de groupe)

+ Initiation aux principales méthodes de recherche en SHS :

- Méthodes qualitatives et quantitatives (Atelier 5)
- Recherche-action (Atelier 6)
- Étude de cas (Atelier 7)

NB: 4 séances de 3H: consulter l'emploi du temps.

L'assiduité aux TD est obligatoire (sauf étudiants en dispense d'assiduité).

Contrôle des connaissances

<u>1° session (contrôle continu)</u>: La note obtenue au TD Méthodes des SHS (S8) est la moyenne des deux notes obtenues :

1°) Un oral de présentation de l'un des trois ateliers proposés (note collective) : ateliers 5, 6 ou 7.

2°) Une synthèse théorique (3 pages) sur les deux méthodes non présentées à l'oral par l'étudiant (note individuelle).

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

<u>Étudiants dispensés d'assiduité</u> : une synthèse à rendre par mail à l'adresse suivante : <u>marie.beretti@univ-st-etienne.fr</u>, lors de la dernière semaine de cours (semaine 12) :

1°) Les exercices de l'atelier « Méthodes qualitatives/méthodes quantitatives » (atelier 5). 2°) Une synthèse théorique (3 pages) sur les ateliers 6 **et** 7.

Une bibliographie rédigée selon les normes APA est exigée en fin de dossier, et toute référence dans la synthèse doit utiliser les normes de présentation APA.

<u>2° session (étudiants en CC)</u>. Une synthèse théorique (3 pages) sur les trois méthodes étudiées en cours. (Avec Bibliographie et normes APA).

2° session (étudiants dispensés). Idem 1° session (ci-dessus)

UE 3 - SAVOIRS

PENSER L'EDUCATION ET LA FORMATION (HISTOIRE) (24 h CM – 5 ECTS – Coef.1)

M. Jean-Yves Seguy

Le cours portera sur l'histoire de l'éducation dans l'école et hors de l'école. Il s'agira d'une part de présenter quelques points de repère importants sur l'histoire de l'école aux XIXe et XXe siècles, d'autre part d'approcher des façons de penser l'éducation en dehors de l'école. C'est dans cette deuxième perspective que seront présentés quelques éléments d'histoire de l'éducation populaire.

Dans une dernière partie du cours, nous nous intéresserons à l'évolution des interactions et des partenariats entre le monde scolaire et son environnement. Quelques thèmes pourront ainsi être abordés : histoire de l'éducation prioritaire, de la lutte contre le décrochage scolaire, des missions d'action culturelle, des réformes des rythmes scolaires.

Bibliographie

- Ducomte, J-M., Martin, J-P. & Roman, J. (2013). Anthologie de l'éducation populaire, Toulouse: Privat.
- Prost, A. (2007). Regards historiques sur l'éducation en France, XIXe-XXe siècles, Paris : Belin.
- Robert, A. D. (2015). L'école en France de 1945 à nos jours, Grenoble : PUG.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un dossier personnel à rédiger « à la maison » et donné dès la première séance de cours. Cette modalité de contrôle des connaissances est la même pour les étudiants dispensés d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

Philippe Foray

Le CM de philosophie de l'éducation – prolongeant les CM de philosophie en licence – traite des questions vives en éducation. Ce cours – mutualisé entre le M1 et le M2 – est organisé sur deux ans : il porte alternativement sur le thème de « Autonomie et autorité » et sur le thème « citoyenneté et laïcité ».

La méthode du cours est philosophique : utilisation de concepts, corpus documentaires principalement – mais non exclusivement – philosophique, formulation de thèses appuyées sur l'argumentation et la discussion rationnelle.

Bibliographie

- Foray P. (2008). La laïcité scolaire. Berne, Suisse : P. Lang.
- Foray P. (2016). Devenir autonome. Paris: ESF
- Foray P. (2020). La laïcité. Saint-Etienne, France: Presses universitaires.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances a lieu sous la forme d'un essai personnel à rédiger « à la maison » et donné dès la première séance de cours. Cette MCC est la même pour les étudiants dispensés d'assiduité (qui doivent prendre connaissance du sujet en début de semestre en s'adressant à l'enseignant responsable du cours).

CONNAISSANCES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION) (24 h CM – 5 ECTS – Coef.1) – Ghislain FAVERGEAT

Ce cours consacré à la psychologie de l'adolescence sera abordé dans la perspective des transitions sociopsychologiques que pose cette période charnière de la vie des individus. Nous aborderons sous l'angle psychologique, les multiples influences des conduites observées de cette population, notamment en lien avec les situations d'apprentissage entre pairs, mais aussi de l'orientation scolaire et professionnelle. Nous étudierons la notion de soi, en particulier dans une perspective motivationnelle, développementale et positive. L'étude des interactions entre la personne et son environnement permettra d'éclairer les influences entre les contextes sociaux proches, les attitudes, et les comportements individuels (cognitifs, émotifs et motivationnels).

Indications bibliographiques:

- Marc, E. & Picard, D. (2015). Relations et communications interpersonnelles. Dunod
- Coslin, P. G. (2019). Psychologie de l'adolescent. Dunod.
- Bandura A. (2009). Les adolescents, leur sentiment d'efficacité personnelle, et leurs choix de carrières. Septembre éditeur.
- Heutte, J. (2019). Les fondements de l'éducation positive. Dunod.

Évaluation: examen sur table de 2h (à confirmer).

GENRE ET SOCIALISATION (SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION) (24h CM – 5 ECTS – Coef. 1) – Yohan Dubigeon

NB : le cours étant mutualisé entre M1 tous parcours et M2 parcours expertise-recherche, il alterne tous les deux ans entre "Genre et socialisation" et "Sociologie des pédagogies alternatives"

Ce cours vise à décrypter le rôle et l'influence des enjeux de genre en éducation. Au-delà de la question des inégalités sexuées de réussite et d'orientation à l'école et en formation, il s'agira notamment de s'interroger sur la problématique socialisatrice et les différenciations marquées par le genre en éducation au sens large: à

l'école bien sûr, mais aussi en famille et dans les diverses instances de socialisation (médias et autres instances de construction des représentations sociales).

Chemin faisant, nous interrogerons des concepts sociologiques tels la construction sexuée de l'identité, les rapports sociaux de sexe, le concept de genre, ou encore la division sexuée du travail et du processus d'orientation. Ce cours ambitionne ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de construction des inégalités en éducation.

Bibliographie

- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., Introduction aux études sur le genre, Paris: Editions De Boeck
- Darmon M., La socialisation, Paris: Armand Colin
- Revue Travail, genre et sociétés, dossier "Formation et orientation : l'empreinte du genre", 2007/2 n°18, Paris
- : La Découverte

Evaluation

L'évaluation du CM se fera en contrôle continu via deux travaux : une présentation orale (collective) lors de l'une des séances du cours, et un dossier écrit à rendre en cours de semestre. Les dispensés d'assiduité seront évalués uniquement sur le dossier (ils doivent donc prendre connaissance des sujets et des consignes en début de semestre et s'adresser à l'enseignant responsable du cours).

UE 4 - SAVOIRS SPECIFIQUES ENFANCE / JEUNESSE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES ENFANCE JEUNESSE (18h CM – 2 ECTS – Coef. 1) –

Mme Manon Pesle

L'objectif principal de ce cours est de découvrir et de comprendre le « mille-feuilles » territorial français en matière d'éducation. S'il est souvent décrié dans de nombreux écrits académiques et médiatiques, il révèle, en matière d'éducation une richesse d'organisations, de structures, d'activités, d'acteurs et de publics. Ce « millefeuilles » pose toutefois certaines questions auxquelles il convient de répondre préalablement.

Pourquoi parle-t-on d'éducation au niveau local ? Peut-on parler d'éducatif local ? Comment les politiques éducatives sont-elles organisées ? Qui fait quoi et à l'attention de qui ? Quels sont les enjeux qui traversent l'histoire de l'éducation, au niveau local ?

Articulé aux thématiques abordées en Master 2 et au cours « Méthodologie de projet », ce CM vise à comprendre spécifiquement comment et pourquoi parle-t-on aujourd'hui de dispositifs éducatifs. Au vu de la multitude de dispositifs éducatifs pensés et mis en œuvre depuis le début des années 1980, il ne sera pas question de tous les aborder. Il s'agira dans ce cours, d'en comprendre le fonctionnement et la fonction aujourd'hui, au niveau local.

Bibliographie

BALLAIN R. et D. GLASMAN, *Entre protection et compassion: des politiques publiques travaillées par la question sociale, 1980-2005*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

BECQUEMIN M., MONTANDON C., Les institutions à l'épreuve des dispositifs : les recompositions de l'éducation et de l'intervention sociale, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Collection Des Sociétés », 2014.

BEHAR D. et P. ESTEBE, « Décentralisation ou fin des monopoles territoriaux?» », *L'Etat de la France 2007-2008*, 2007, p. 296–299.

BOUSSAGUET L., S. JACQUOT, et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e éd., Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2010.

DONZELOT, L'Etat animateur: essai sur la politique de la ville, Esprit, 1993.

GLASMAN D., « "Il n" y a pas que la réussite scolaire!' », Informations sociales, 1 juin 2007, vol. 141, no 5, p. 74 85.

GLASMAN D., « Réflexions sur les « contrats » en éducation », *Ville Ecole Intégration*, 1999, vol. 117, p. 70–111. JACQUES I. et B. RAVON, « Institutions et dispositifs », In ION J., *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Dunod, 2005.

LAFORETS V., L'éducatif local : les usages politiques du temps libre des enfants, Grenoble Alpes, 2016.

PASQUIER R., S. GUIGNER, A. COLE, P. ESTEBE, et E.C. PAGE, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de SciencesPo, coll. « Collection académique », 2011.

PESLE M., La petite fabrique de l'action éducative : ethnographie métropolitaine, Grenoble Alpes, 2016.

DROIT (18h CM - 2 ECTS - Coef. 1) - Mme Patricia Servant

L'objectif du cours de droit est de familiariser les étudiants à l'application des règles juridiques dans leur environnement professionnel en lien avec les mineurs et leur famille.

Pour cela, il s'agira tout d'abord de définir ce qu'est une règle de droit, à travers ses caractéristiques, ses sources nationales et internationales, et les tribunaux chargés de les appliquer. Puis, après avoir donné la définition juridique de l'enfant, celui-ci sera étudié au sein de sa famille, à travers la politique familiale, la filiation et l'exercice de l'autorité parentale. Enfin, le mineur sera appréhendé en sa qualité de personne physique, sujet de droits et d'obligations.

UE 5 - CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS

METHODOLOGIE DE PROJET ET DE DIAGNOSTIC (18h CM – 2 ECTS – Coef. 1) – Mme Muriel Sofonea

Ce cours vise à comprendre et expérimenter la méthodologie de projet dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (petite enfance, enfance, loisirs, insertion des jeunes, décrochage, etc.). Il permet aux étudiant-e-s d'acquérir une méthode (différentes phases d'un projet), d'en comprendre son origine (une histoire plurielle, entre l'industrie et la pédagogie sociale) et de comprendre les enjeux et les tensions traversent les différents projets dans le champ éducatif (tension politique/technique, enjeux de financements, impact sur le travail des professionnels et l'organisation de l'éducation dans les structures, etc.). Afin de préparer les étudiant-e-s à expérimenter de réels projets au semestre 9 (Master 2), ce cours propose une présentation de la méthodologie de projet et des enjeux qu'elle pose, par l'exercice de cas concrets.

Master 2 - Semestres 9 et 10

Chaque semaine est organisée autour de plusieurs temps.

QUOI DE NEUF? (1h TD par semaine, Semestres 9 et 10) - Mme Manon Pesle

En début de chaque semaine, un temps est consacré à une présentation de la semaine thématique en lien avec le parcours et un débriefing des trois semaines passées en stage par les étudiant.e.s. Au début de l'année, les étudiant.e.s sont accompagnés sur l'acquisition d'outils de travail leur permettant d'évoluer tout au long de l'année (carte conceptuelle, conduite de réunions, prise de parole à l'oral, etc.).

ANALYSE DE LA PRATIQUE (24h TD 2 ECTS, coeff. 1, semestres 9 et 10) – M. Yohan Dubigeon, Mme Manon Pesle

Ces temps de formation permettent aux étudiant.e.s de partager et réfléchir, en sous-groupes, à des cas pratiques problématiques issus de leur terrain de stage.

CONCEVOIR, CONDUIRE ET COORDONNER DES PROJETS (18h TD, 5 ECTS, coeff. 1, Semestre 9) – M. Florence Lenertz

Dans la continuité du cours « Méthodologie de projets et de diagnostic » (Master 1 – semestre 8) et d'une approche critique du projet, les étudiant.e.s sont conduits à expérimenter des projets proposés par des structures éducatives (municipalités, associations, etc.) Les étudiant.e.s sont amené.e.s à expérimenter, grâce à l'appui de professionnels et de projets réels sur le territoire ligérien, la méthodologie de projet et les enjeux qu'elle pose. Les projets diffèrent d'une année à une autre en fonction des propositions des structures, mais peuvent concerner

à titre d'exemple l'accompagnement à la scolarité, les problématiques de décrochage scolaire, la place des parents dans les structures associatives, la prise en charge des enfants à besoins particuliers sur un territoire, etc.

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en groupes de 4 et sont mis en relation avec des professionnels exposant les cas (contexte institutionnel, historique, enjeux administratifs et politiques, etc.) sur lesquels chaque groupe va travailler. Les étudiant.e.s conduisent ensuite, selon la nature et le degré d'avancement du projet, un diagnostic, un état des lieux, une réflexion participative, une observation ou encore une évaluation. Chaque groupe s'engage sur un seul projet, qui va le conduire à se déplacer dans la structure, rencontrer des professionnels et éventuellement des publics. Les étudiant.e.s sont accompagné.e.s et bénéficient de temps collectifs pour travailler sur le projet, afin de présenter, lors de la dernière séance du cours, le travail qu'ils ont réalisé devant la promotion.

Chaque groupe doit fournir un « livrable » dont la forme est déterminée par la nature de l'étude de cas (vidéo, site, dossier, cartographie, etc.). Ce livrable, ainsi que les temps de bilan intermédiaire et de restitution, permettent l'évaluation du travail du groupe attestant du niveau d'acquisition de compétences telles que : compréhension de la commande, qualité de l'analyse, prise en compte des enjeux professionnels, clarté et accessibilité du livrable, opérationnalité du livrable...

ECONOMIE ET GESTION (18h CM, 2 ECTS, coeff. 1 Semestre 9 et 10) – M. Pascal Georges, M. Gilles Fournier

Ce cours vise à donner des bases aux étudiant.e.s dans le domaine de l'économie et de la gestion dans le but de se familiariser avec le vocabulaire de ce champ spécifique et d'en comprendre les principaux enjeux pour leur future profession. Il s'inscrit dans l'objectif d'acquérir des outils professionnels tout en cultivant un recul critique sur l'usage des outils. Il doit permettre aux étudiant.e.s d'être capables de maîtriser les principes de base d'une gestion financière d'un projet, d'une association ou d'un dispositif. Il donne des bases afin de construire un budget, produire un rapport d'activité, obtenir des connaissances sur les modes de financement publics et privés ou encore constituer un dossier de demande de subvention.

ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE DE STAGE ET SUIVI DE STAGE - M. Marc Pinel

Les étudiant.e.s sont accompagnés dans la recherche de leur stage, la conception de leur projet professionnel en lien avec le stage et la négociation des missions opérationnelles dès le début de l'année. Ils sont ensuite accompagnés de manière conjointe par leur tuteur-trice dans la structure et par un enseignant du parcours.

Les étudiant.e.s doivent réaliser un stage de minimum 450h sur l'année et doivent réaliser un rapport de stage à l'issue du stage. Précisions page 8 du livret.

PREPARATION INSERTION PROFESSIONNELLE – RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI (6h TD, 2 ECTS, Coeff. 1, semestre 10) – Mme Séverine Carboni

Les étudiant.e.s bénéficieront d'une formation sur des outils professionnels, notamment la conduite de réunion et la gestion de groupe avec un.e professionnel.le de l'éducatif local.

SEMINAIRE (24h TD, 4 ECTS, Coeff. 1, semestres 9 et 10) -

Les séminaires se déroulent sous une forme collective afin de partager des outils de la recherche et des problématiques communes avant d'être individualisés sous la forme de rendez-vous réguliers avec l'enseignant.e. Par cet enseignement, les étudiant.e.s acquièrent ou approfondissent les réflexions et outils propres à la recherche.

PAUVRETE ET ENFANTS (15h CM et TD, semestre 9) - M. Thierry Michalot

Ce cours a pour objectif de comprendre les processus de la pauvreté, de la précarité, de l'exclusion et les impacts que provoquent ces situations sur les stratégies des familles et le développement des enfants. Pour cela, nous définirons les termes de pauvreté, de précarité et d'exclusion, puis nous aborderons les différentes manières de les mesurer et de les expliquer. Nous présenterons également les différentes formes de solidarité et la manière dont les représentations sociales sur la pauvreté influencent les politiques publiques envers les plus démunis. Nous verrons en quoi la pauvreté et la précarité des familles ont des conséquences non négligeables sur le développement des enfants tant au niveau de leur éducation, de leur scolarisation, de leur santé, que de leur représentation du monde social et de la reproduction des inégalités sociales. Le cours prend également une dimension internationale par une comparaison entre différents pays en Europe et abordera également les questions de pauvreté dans les pays en voie de développement.

Cet enseignement sera composé de cours magistraux qui permettront d'acquérir des connaissances de base et de travaux dirigés ou les étudiants travailleront en groupe pour approfondir des thèmes définis collectivement. Ces travaux de recherches seront présentés à l'ensemble des étudiants à la fin de la session.

Bibliographie

CASTEL R. (1995), Les métamorphoses de la question sociale: Une chronique du salariat, Paris, Fayard.

CASTEL R. (2003), L'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ?, Paris, Le Seuil

CASTEL R. et DUVOUX N. (2013), L'avenir de la solidarité, Paris, PUF

CASTRA D. (2003), L'insertion professionnelle des publics précaires, Paris, PUF

CINGOLANI P. (2017). La précarité. Paris, PUF.

Conseil supérieur du travail social (2007), Le travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion, Rennes, ENSP Editions

DAMON J. (2014). L'exclusion. Paris, PUF.

DUVOUX N. (2009), L'autonomie des assistés, Paris, PUF

KARSZ S. (2000), L'exclusion, définir pour en finir, Paris, DUNOD

MAISONDIEU J. (1997), La fabrique des exclus, Paris, Bayard Edition.

PAUGAM S. (2006), Les formes élémentaires de la pauvreté, Paris,

PUF, 2eme édition PAUGAM S. (2007), Repenser la solidarité : l'apport

des sciences sociales, Paris, PUF PAUGAM P et all (2017), Ce que les

riches pensent des pauvres, Paris, Seuil

ZAOUCHE GAUDRON C. (2017), Enfants de la précarité, Toulouse, ERES

WACQUANT L. (2004), Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale, Marseille, Agone

Sitographie

Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône Alpes (MRIE): http://www.mrie.org/

Observatoire des inégalités : https://www.inegalites.fr/

Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale: http://www.onpes.gouv.fr/

DÉCROCHAGE SCOLAIRE, POLITIQUE JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE (15h CM et TD, semestre 9) – M. Yohan Dubigeon

La problématique du décrochage scolaire est devenue en quelques années un enjeu fort des politiques publiques éducatives, sans que l'évolution des chiffres ne suffise à l'expliquer. Au sein d'une diversité de programmes de prévention et de remédiation du décrochage mis en œuvre par l'action publique, nous nous intéresserons plus

spécifiquement aux dispositifs et expérimentations mises en œuvre aux marges ou en dehors de l'institution scolaire, et qui mobilisent des acteurs et dispositifs spécifiques aux « jeunes difficiles » ou jeunes "NEET" à la croisée de l'éducation populaire, de l'action sociale et de la politique de la ville.

Il s'agira d'explorer d'une part les publics à qui se destinent ces dispositifs éducatifs, et d'autre part la diversité des acteurs professionnels mis en mouvement ainsi que la complexité des relations multipartenariales qui s'y jouent. Ce faisant, nous tâcherons de comprendre ensemble ce que ces enjeux donnent à voir des évolutions de l'action publique relative aux questions sociales, éducatives et urbaines.

Bibliographie:

BERNARD P-Y., « Le décrochage scolaire, construction d'un problème public » in *Les cahiers dynamiques*, 2015/1, pp. 34 à 41

DUBIGEON Y., « Les chantiers éducatifs pour jeunes en quartiers prioritaires : dispositifs d'insertion, action sociale ou politiques de légitimation ? »

ESTERL-HEDIBEL M., « Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes », in *Déviance et société*, 2006/1 (vol. 30), pp. 41-65

GLASMAN D. et OEUVRARD F. (dir.), La déscolarisation, Paris: La Dispute, 2011

LAVAL C. et RAVON B., L'aide aux « adolescents difficiles ». Chronique d'un problème public, Toulouse : Erès, 2015

MILLET M. et THIN D., Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale, Paris : PUF, 2005

NICOURD S., « Éducation populaire : organisation du travail associatif et action publique », *Entreprises et histoire*, 2009, n° 56, p. 62-72

SANTÉ ET JEUNESSE (15h TD semestre 9) - M. Mabrouk Nekaa

Ce cours permet d'aborder les enjeux qui lient la santé et les problématiques de jeunesse au niveau local, tout en acquérant une connaissance du cadre juridique national. Sur la base de rencontres avec des professionnels du champ, il permettra aux étudiant.e.s de réfléchir notamment aux questions de prévention, d'éducation à la santé, d'éducation à la sexualité, d'estime de soi. Les étudiant.e.s seront amenés à croiser les regards sur cette thématique, par la rencontre de divers professionnels et institutions, ainsi que par la lecture de textes académiques.

HANDICAP (12H TD semestre 10) – Mme Jennifer Fournier

Cette semaine, centrée autour des politiques éducatives et sociales en faveur des personnes en situation de handicap aborde les enjeux d'inclusion et de prise en charge des enfants, jeunes et parents.

PROTECTION DE L'ENFANCE (12h CM et TD, semestre 10) – M. Thierry Michalot

Ce cours a pour objectif de comprendre les mécanismes de la protection de l'enfance et les enjeux sociétaux autour du thème de l'enfance en danger. À l'issue de la semaine, les étudiants devront maitriser le cadre juridique de base, c'est-à-dire comprendre les enjeux des lois de 2007 et de 2016, mais également les articulations entre le juge des enfants et le conseil départemental. Les étudiants acquerront des connaissances sur les différents dispositifs existants et l'organisation de la protection des mineurs sur les territoires. Ils devront être capables de se positionner et de prendre des responsabilités lorsqu'ils seront confrontés à des situations complexes d'enfance en danger ou en risque de danger.

Ce cours s'appuiera sur du droit, sur des connaissances issues de la sociologie de la famille, de la psychologie du développement et favorisera des débats sur des questions d'éthique professionnelle et de prises de position face à un enfant en danger.

Cet enseignement sera composé de cours magistraux qui permettront d'acquérir des connaissances de base et de travaux dirigés où les étudiants travailleront en groupe pour approfondir leurs connaissances et leurs

réflexions.

Bibliographie

Alföldi F. (2015), Evaluer en protection de l'enfance, Paris, Dunod

Angelino I. (2004), L'enfant, la famille, la maltraitance, Paris, PUF

Ausloos G (1995), La compétence des familles, Toulouse, Eres

Berger M. (2003), L'enfant et la souffrance de la séparation, Paris, Dunod

Berger M. (2014), L'échec de la protection de l'enfance, Paris, Dunod

Castelain Meunier C. (2002), La place des hommes et les métamorphoses de la famille, Paris, PUF

Déchaux, J. (2009). Sociologie de la famille. Paris: La Découverte.

Serre D. (2009), Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfants en danger. Paris, Raisons d'agir édition.

Terrier, E. & Halifax, J. (2017). Approche territoriale de la protection de l'enfance: Quelles spécificités des espaces urbains, ruraux et périurbains ?. *Le sociographe*, hors-série 10,(5), 61-82.

Quelques revues incontournables

Le journal du droit des jeunes. Plusieurs N° indispensables EMPAN Plusieurs N°, mais plus particulièrement le N° 103 de 2016 Le sociographe Hors-série N° 10 de 2017

JUSTICE ET JEUNESSE (SEMESTRE 10) – M. HAKIM HDOUBANE

Ce cours aborde les enjeux, acteurs et dispositifs du champ de la jeunesse et de la justice au niveau local et national. Les étudiant.e.s seront conduits à rencontrer des acteurs et à réfléchir sur la base de présentation des dispositifs et politiques publiques existantes. La semaine abordera l'histoire de l'enfance inadaptée et la justice pénale des mineurs aujourd'hui, sur la base de corpus numériques, des textes et des pratiques.

Sitographie

Criminocorpus: https://criminocorpus.org/fr/

Criminocorpus propose le premier musée nativement numérique dédié à l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Ce musée produit ou accueille des expositions thématiques et des visites de lieux de justice. Ses collections rassemblent une sélection de documents et d'objets constituant des sources particulièrement rares ou peu accessibles pour l'histoire de la justice.

A lire: « La primauté du "savoir-être" »

https://criminocorpus.org/media/filer_public/94/14/941453cf-60db-46e0-b6a5-5b917576a886/promo_68.pdf

Enfance en justice: http://enfantsenjustice.fr/

Le Portail « Enfants en Justice XIXe-XXe siècles » vise à promouvoir l'histoire de la Justice des mineurs sur le web en mettant à disposition des chercheurs et du grand public des outils documentaires et des corpus thématiques raisonnés. Cette présentation de l'histoire entend se faire selon les méthodes de pédagogie active, avec une animation interactive, qui s'appuie en permanence sur des ressources variées et référencées : images, archives écrites, coupures de presse, films, vidéos, dessins, objets...

Adolie: http://www.adolie.enpjj.justice.fr/

Adolie propose de découvrir ce secteur de la jeunesse en difficulté au travers de 1500 ressources numérisées, constituées de livres, de revues, de photographies et de documents audiovisuels.

Conservées dans les collections de la bibliothèque de recherche de l'ENPJJ les ressources présentées témoignent d'un siècle d'histoire de la justice des mineurs, depuis 1895 jusqu'en 1987.

Bibliographie

DELIGNY Fernand, *Graine de crapules*, Ed. Du Scarabée, 2004 FREUND Véronique, *Le métier d'éducateur à la PJJ*, La Découverte, 2010

PETITE ENFANCE (semestre 10) - M. François Ndjapou

Ce cours permet d'acquérir des connaissances en matière de développement du petit enfant lié à sa prise en charge par les pouvoirs publics et vise les objectifs suivants :

- Comprendre les problématiques socio-éducatives spécifiques au champ de la petite enfance,
- Identifier les différentes institutions et les acteurs du secteur socio-éducatif local,
- Reconnaître les différents professionnel·le·s de la petite enfance et leurs identités,
- Découvrir les modalités de mise en œuvre de la démarche de projet aux différents échelons.

Bibliographie:

DELOSIER, Isabelle, RUIZ MONTIGNY Michelle, DIE Nathalie, FORESTIER Laurence, 2016. « Evolution réglementaires et qualité de l'accueil, un questionnement nécessaire », Métiers de la petite enfance, 229, pp 12-14

NDJAPOU, François, BOVAS, Delphine, 2016. « Construire l'égalité en crèche ». *Cahiers de la puéricultrice*, 300, pp 12-16.

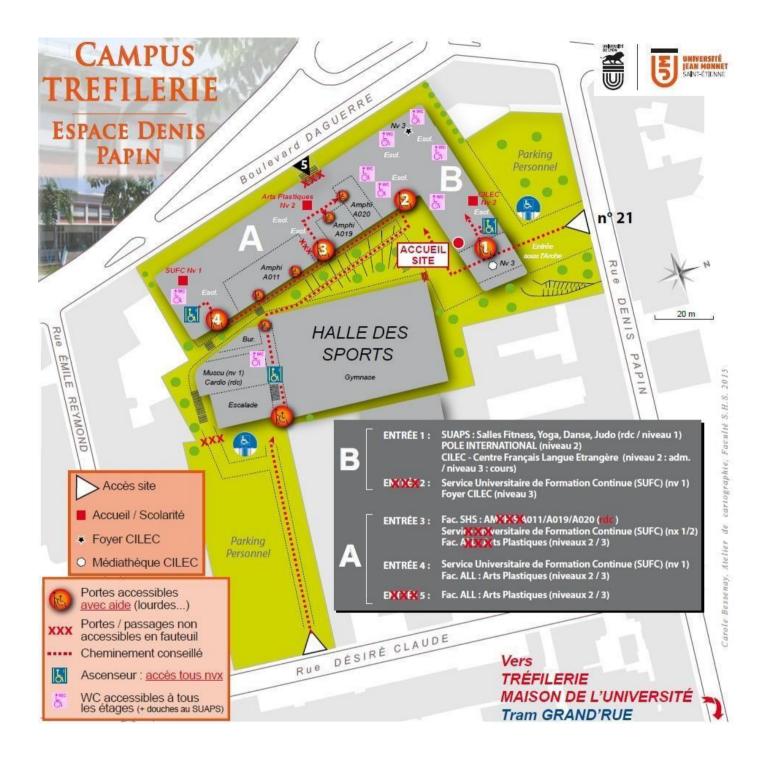
MOISSET Pierre, ZALUSKI-ROMANET, Agnès, VALMALETTE Karine, ATGER Corinne, ESLINE Michelle, 2016. « Les professionnels de structures d'accueil et leur travail », *Métiers de la petite enfance*, 229, pp 15-18.

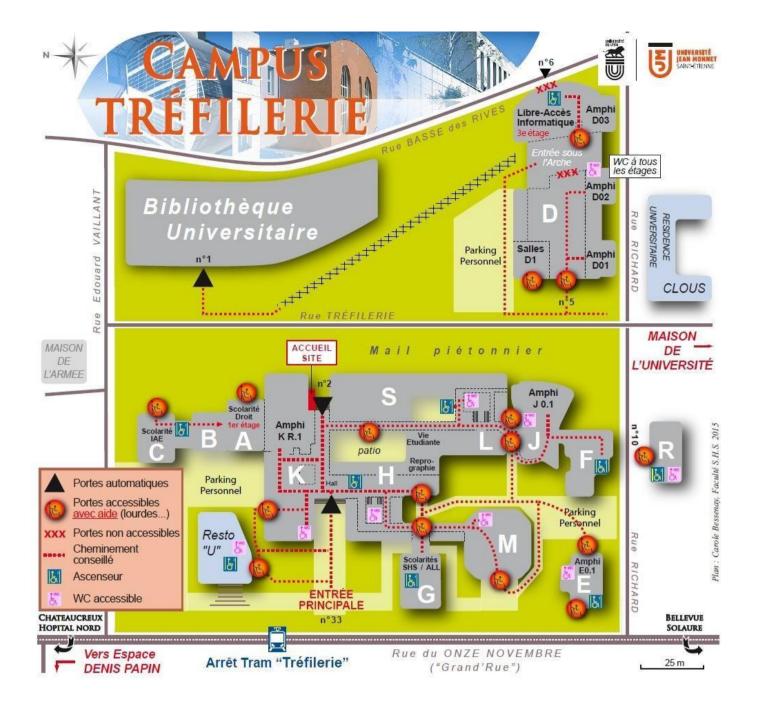
HILBOLD Mej, 2016. « Enjeux et limites de la professionnalisation d'un groupe minoritaire : les éducatrices de jeunes enfants (EJE) », Education et socialisation, 42, [en ligne].

RETO Gwénola, « Le *caring,* une voie pour reconfigurer de l'Ecole française au moment de sa refondation », *Education et socialisation,* 40, [en ligne]

ULMANN Anne-Lise, 2015. « Apprendre le travail. Les liens entre le savoir et l'action. Regards ethnographiques sur le travail et la formation pour deux métiers de la petite enfance, *La revue de l'IRES*, pp 45-71.

MOLINIER Pascale, 2017. « Les hommes sont-ils des travailleuses du care comme les autres ? », Colloque AMEPE du 13 janvier 2017.







CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022





29 M 4	N		28 M	27 L	26 D	25 S	24 V	23 J	22 M 3	21 M	20 L	19 0 01	18 %	17 V	16 7	15 M 2	14 M	13 L	12 0	\$ 11	10 V	r 6	8 W 1	7 11	6 L RENTREE	5 0	4 00	A E	2 /	1 M REUNION	Septembre 2021
	30 S	29 V	28 J	27 M	26 M	25 L	24 0	23 \$	22 V	21 J	20 M	19 M	18 L	17 0	16 \$	15 V	14 J	13 M	12 M	11 L	10 0	8	8 <	7 /	6 M	5 M	4	3 0	2 8	1 V	
	_	29	28	8 27	26	25	24	23	22	21	7 20	19	18	17	16	15	14	6 13	12	11	10	9		7	5	5	4	u	2	-	Octobre 2021
	M	7	0	S	V	J	w 11	W	7	0	(A)	A	0	w 10	M	7	0	S	V	J FERIE	М	. е	7	Q	S	V	TOUSSAINT	W VACANCES	M	L FERIE	Novembre 2021
	30 J	29 M	28 M	27 L	26 D	25 S	24 V	23 J	22 M	21 M	20 L	19 D	18 8	17 V	16 J	15 W	14 M	13 L	12 D	11 8	10 V	r 6	00	7 M	6	5 0	4 50	3 V	2 J	1 M	
		MM	FERMETURE	100000000000000000000000000000000000000				DE MOEL	VACANCES						The SESSION	SEM, IMPAIRS	EXAMENS						RÉVISIONS						12		Décembre 2021
	30 D	29 \$	28 V	27 J	26 M	25 M	24 L	23 0	22 S	21 V	20 J	19 M	18 M	17 L	16 D	15 3	14 V	13 J	12 M	M 11	10 L	9 0	65	7 V	6 J	5 M	4 14	3 L	2 0	S	
				SESSION 1	AFFICHAGE ENT	ω						2							1		RENTREE					CORRECTIONS	SEMAINE				Janvier 2022
			28 L	27 0	26 S	25 V	24 J	23 M	22 M	21 L	20 D	19 S	18 V	17 J	16 M	15 M	14 L	13 D	12 S	11 V	r 01	M 6	8 M	7 1	6 D	5	4 V	3 J	2 M	1 11	Fé
								D'HIVER					11		6							5							4		Février 2022
70	30 M	29 M	28 L	27 0	26 \$	25 V	24 J	23 M	22 M	21 L	20 0	19 S	18 V	17 J	16 M	15 M	14 L	13 D	12 \$	11 V	10 J	M 6	8 M	7 _	6 0	CS CS	4 V	3 /	2 M	1 M	_
	11							10							9							00							7		Mars 2022
1	30 8	29 V	28 J	27 M	26 W	25 L	24 D	23 8	22 V	21 J	20 M	19 M	18 L F	17 0	16 8	15 V	14 /	13 W	12 W	1111	10 0	S	os <	7 1	6 M	5 N	4 1	3 0	2 8	1 V	
			PRINTEMPS	DE	WACANICE						RÉVISIONS		PAQUES FERIE				COURS	DES	RATTRAPAGE						12						Avril 2022
24	30 L	29 0	28 S	27 V	26 J	25 M	24 M	23 L	22 0	21 S	20 V	19 /	JB M	17 M	1 91	15 0	14 8	13 V	12 J	11 M	10 M	J 6	8	7 S	6 V	5 J	4 M	3 11	2 L	1 0	
JURY	DELIBERATION				ASCENSION FERIE																					Tere SESSION	SEM, PAIRS	EXAMENS			Mai 2022
	30 J	29 M	28 M	27 L	26 D	25 S	24 V	23 /	22 M	21 M	20 L	19 D	188	17 V	16 J	15 M	14 14	181	12 D	11 8	10 V	P 6	N 8	7 11	6 L	5 D	4	3 V	2 J	1 M	
		2 ^{ERE} SESSION	EXAMENS							SESSION 2	AFFICHAGE ENT											2 ^{ène} session	EXAMENS	100000	PENTECOTE						Juin 2022
2	30 \$	29 V	28 J	27 M	26 M	25 L	24 D	23 \$	22 V	21 J	20 M	19 M	18 L	17 0	16 8	15 V	14)	13 M	12 M	11 11	10 D	8	· <	7 J	6 M	5 M	4 _	3 0	2 5	1 V	,
		MCA	ESTIVALE		FERMETURE	PERIODE											14 JUILLET FERIE		JURY	DELIBERATION											Juillet 2022
11	30 M	29 L	28 D	27 S	26 V	25 J	24 M	23 M	22 L	21 0	20 S	19 V	18	17 M	M 93	15 L	14 0	13 \$	12 V	117	10 M	9 M	7 00	7 0	6	55 V	4 3	3 M	2 M	1 1	
												WEG	ESTIVALE	Tribine Tolke	DOMESTICATE	PERIODE			Wrn	ESTIVALE	PERMETURE		PERIODE			MEG	ESTIVALE	PACE SAME	CCOMETADO.	PERIODE	Août 2022

dition du 23 Juin 2021

Vote Conseil de Faculté SHS : 19/03/2021 Vote CFVU : 18/06/2021